

	<b>DIAGNOSTIC : Constats &amp; tendances</b>	<b>ENJEUX : Quels sont les objectifs prioritaires dans la définition du projet ?</b>	<b>ORIENTATIONS : Quelles peuvent être les actions possibles à intégrer aux scénarios d'aménagement ?</b>
<b>HABITAT</b>	<p>Nécessité de construire des logements pour maintenir la population            &gt; desserrement des ménages – 2,1 pers/ménage à Amiens            &gt; vieillissement de la population</p> <p>80% des ménages amiénois sont éligibles au logement social</p> <p>Objectif pour les 6 prochaines années            du Programme Local de l'Habitat d'Amiens Métropole - 1 100 logements par an            46% en accession libre, 18% en accession aidée, 27% en locatif social, 9% ARNU</p> <p>Projet de quartier Intercampus : 2 000 logements et équipements</p> <p>Acceptation plus importante de l'idée d'habiter un appartement</p> <p>Programme P. Claudel - tranches 1 &amp; 2 - 653 logements dont            366 collectifs - 56%, 287 maisons - 44%</p> <p>Tranche 3 – en cours de commercialisation</p>	<p>Construire des logements en tenant compte des évolutions de la société</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- de la réduction de la taille de ménages</li> <li>- de la nécessité d'un parcours résidentiel</li> <li>- des moyens financiers de chacun</li> </ul> <p>Faciliter des parcours résidentiels</p> <p>Contribuer à travers le programme à la mixité sociale et intergénérationnelle</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>&gt; logements pour tous, adaptés aux besoins de chacun</li> <li>&gt; logements abordables</li> <li>&gt; un site d'expérimentation pour de nouveaux modes d'habitat</li> </ul>	<p>Flexibilité de l'habitat,            Mixité au sein d'un même immeuble, et même logement (cohabitation seniors et étudiants)            Logements sociaux et privés dans une même cage d'escalier</p> <p>Equilibrer l'offre entre T1, T2, T3 etc.            Maisons mitoyennes (pas de pavillons =&gt; concours de la nouvelle maison amiénoise)            Ascenseur ou pas ? (coût) 1/3 de logements sans ascenseur au minimum, si la réglementation le permet            Petits (semi) collectifs (éviter les « tours » ou les « barres » qui font peur)</p> <p>R+4 (plus attique) semble un bon gabarit</p> <p>Innovation architecturale : permet de proposer d'autres façons d'habiter</p> <p>Prévoir du rangement dans les logements (afin de conserver fonction initiale du garage)            Parking éclairage naturel pour sécurisation</p>
<b>ACTIVITES</b>	<p>Activités existantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- France Télécom (200 salariés)</li> <li>- commerciales : Quick, St-Maclou, Seat</li> <li>- station de pompage (Amiens Métropole)</li> </ul>	<p>Maintenir et accompagner la mutation des activités existantes</p> <p>Créer des nouvelles activités économiques compatibles avec la vie de quartier</p> <p>Anticiper sur les mutations urbaines à moyen et long terme des activités commerciales existantes</p> <p>Complémentarité avec les activités d'Intercampus</p> <p>Utiliser le potentiel du secteur en préservant le caractère valorisant du site et en implantant des activités de rayonnement général</p> <p>Intégrer les activités existantes dans la réflexion en étant force de proposition pour leur mutation/relocalisation</p> <p>Attirer d'activité</p>	<p>Vitrine commerciale            Mixité fonctionnelle au sein d'un même immeuble            RDC modulables, commerces ou logements si pas de demande commerciale</p> <p>Fonction de la rue : Vitrine commerciale            Commerces en RDC sur les axes principaux  <i>Cas de Nevers ou Paris : la municipalité rachète des fonds de commerce et les revend à des exploitants (en s'assurant de l'existence d'une réelle demande) =&gt; périmètre de sauvegarde du commerce de proximité à l'étude sur Amiens</i></p>
<b>FORMES URBAINES</b>	<p>Une forte densité jusqu'à 80 logts/ha pour le tissu traditionnel des amiénoises contre 25 logts/ha en moyenne sur les deux premières tranches de P. Claudel</p> <p>La maison occupe les 3/4 de la surface cessible du quartier P. Claudel</p> <p>Du point de vue de formes urbaines le principal intérêt du quartier consiste en la diversité de l'habitat individuel groupé sur petit parcellaire varié</p> <p>Des programmes de COLLECTIFS restent « classiques »</p> <p>Formes hétérogènes et image de « lotissement » pour les LOTS LIBRES</p>	<p>Un pôle mixte habitat &amp; services &amp; équipements            Une « centralité » pour Paul Claudel ?</p> <p>Un quartier basé sur des valeurs partagées de respect et de mixité</p> <p>&gt; Privilégier les formes urbaines <b>économiques</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- en foncier : optimiser le plan de masse d'origine en recherchant une plus forte densité, et une mixité formelle et en financement à l'échelle des îlots</li> <li>- en coût de construction</li> <li>- en coût d'« exploitation » (charges, entretien)</li> </ul> <p>&amp; à impact limité sur l'environnement (énergie, eau, déchets, santé,...)</p> <p>Lien avec la ZAC Intercampus</p> <p>Evolutivité/modularité des rez-de-chaussée d'immeubles</p> <p>L'habitat qui évolue : nouveaux modes d'habitat</p> <p>Flexibilité/ adaptabilité du projet au fur et à mesure des besoins</p> <p>Diversité des typologies d'habitat</p>	<p>Ilot expérimental d'habitat passif            Parkings nécessaires mais mutualisés (activité/habitat)</p> <p>Une place de parking par logement minimum en sous-sol            Petits parkings en sous-sol            Vivre ensemble (colocation intergénérationnelle)            Petit collectif pour personnes âgées (pour éviter la maison de retraite) : idée de maison partagée            Mixité sociale au sein d'un même bâtiment (mixité verticale) pour éviter la stigmatisation d'un immeuble dans le quartier            Faire des rues en impasse (ou rues à dominante piétonne) pour favoriser la rencontre entre voisins</p> <p>Patios rassembleurs            Mutualiser le stationnement au maximum            Expérimenter un îlot sans voitures avec PK périphérique, voitures partagées... (tranche 4 bonne échelle pour cette expérience)</p>

<p><b>EQUIPEMENTS &amp; SERVICES</b></p>	<p>Une évolution des besoins et des modes de vie des habitants</p> <p>Emergence de 3 polarités urbaines : Boréalia, le secteur sud (Hôpital, Intercampus, Campus), le nord-ouest (Citadelle, St Maurice, Hôpital nord)</p> <p>Plusieurs équipements et services sont en projet au centre d'Intercampus dont des commerces et un groupe scolaire</p> <p>Les services de proximité – l'accessibilité à moins de 10min tous modes de transport confondus (=700m à pieds)</p> <p>P. Claudel correspond actuellement à +/- 1500 habitants C'est un quartier sans services Pas ou peu de lieux propices à la rencontre - espaces publics ou équipements</p> <p>L'implantation de commerces nécessite une certaine densité Difficulté de maintenir des commerces dans certains centres existants (Rollin, Chénier) face à l'attrait de grandes surfaces</p>	<p>Vérifier la présence ou créer des équipements indispensables à la vie de quartier</p> <p>Créer les conditions d'une « vie de quartier »</p> <p>Lien avec la ZAC Intercampus (marché bio, etc)</p>	<p>Salle polyvalente (gabarit à cadrer en fonction de ce qui existera sur Intercampus)</p> <p>Marché thématique métropolitain</p> <p>Maison commune à mutualiser entre entreprises et habitants (ex. du RIE, le midi aux entreprises, le soir aux groupes qui se réunissent l'après-midi, salle de séminaire pour entreprises)</p> <p>Activités artistiques pour souligner aspects innovants du quartier, et lui conférer une identité. A animer par habitants peut-être (cf. La Piscine du Roubaix)</p>
<p><b>ENERGIE</b></p>	<p>Une climatologie peu favorable (insolation, vents dominants) nécessitant des compensations au niveau des dispositifs constructifs</p> <p>3 réseaux de chauffage collectif existent sur Amiens : au Nord, à Etouvie et au Sud-Est – fonctionnent principalement au gaz. Amiens Métropole a lancé des études de faisabilité pour des extensions du réseau sud-est vers les ZAC d'Intercampus et P. Claudel</p> <p>Une chaufferie bois-biomasse fonctionne à l'hôpital Pinel La Région souhaite développer une filière déchets bois Picardie</p>	<p>Limiter les consommations d'énergie</p> <p>Limiter les émissions de gaz à effet de serre</p> <p>Sécuriser le parcours énergétique des habitants</p> <p>Responsabiliser les habitants en leur donnant des moyens de maîtriser leur consommation</p> <p>Prendre en compte d'impact de l'approvisionnement de la chaufferie sur la circulation du secteur</p>	<p>Plan de masse bioclimatique, récupération des apports solaires passifs</p> <p>Evolutivité des énergies</p> <p>Facilité d'accès au chauffage collectif au bois</p> <p>Engagement des acteurs de la construction et des bailleurs pour que les charges de sortie soient fixées et égales pour tous</p> <p>Pratique collective de l'énergie</p> <p>Mutualisation de l'achat des matériaux (coopérative)</p> <p>Habitat écologique et solidaire (logements centraux qui nécessitent moins de chauffage reviennent aux moins lotis)</p> <p>Raccordement au réseau de chauffage collectif souhaité</p> <p>Favoriser densité et compacité des bâtiments</p> <p>Toitures végétalisées</p> <p>Implantation favorable à l'utilisation du solaire</p> <p>Chauffe-eau solaire pour les habitations individuelles, pour ECS</p> <p>30€/mois pour chauffage (production-acheminement-fourniture compris)</p> <p>.. ou charges proportionnelles au quotient familial</p> <p>Il est rappelé que le BBC permet 200€/an de chauffage...</p>
<p><b>DEPLACEMENTS</b></p>	<p>Le temps de déplacements domicile-travail devient l'un des critères de choix de lieu de vie</p> <p>Les transports en commun sont peu performants sur Amiens donc encore peu compétitifs face à la voiture</p> <p>Une étude générale sur les déplacements au sud-ouest d'Amiens est en cours</p> <p>P. Claudel – pas de difficultés pour les déplacements voitures et vélos</p> <p>Les garages sont souvent utilisés comme entrepôts ou lieux de bricolage</p>	<p>Réduire la place de la voiture dans le quartier</p> <p>Assurer l'accessibilité en voiture tout en réduisant sa place dans le quartier et en préserver la tranquillité</p> <p>Favoriser l'alternative à la voiture / l'usage des transports en commun et des modes doux sur des espaces adaptés et sécurisés</p> <p>Accès facilité aux transports en commun</p>	<p>Limiter stationnement sur l'espace public (souterrain ou sur parcelles privées) =&gt; stationnement collectif</p> <p>Limiter au maximum les voiries.</p> <p>Placer les PK sur ces axes afin de réduire l'emprise de la voiture et réduire l'imperméabilisation</p> <p>Cheminements piétons courts et lisibles (optimisés)</p> <p>Imposer locaux pour vélos (dans immeubles, ou aux arrêts de bus/tramway pour intermodalité)</p>
<p><b>ESPACE PUBLIC</b></p>	<p>Un aménagement qualitatif des voiries avec une forte présence du végétal</p> <p>Surdimensionnement de la rue principale des Souliers de Satin</p> <p>Manque d'espaces structurants avec des usages</p>	<p>Réfléchir sur les usages et la capacité d'appropriation par des habitants</p> <p>Créer des espaces publics « verts » de proximité (proches de lieux de vie)</p> <p>Donner une place prépondérante aux modes de déplacements doux sur</p>	<p>Rapport au sol des bâtiments</p> <p>Hiérarchisation des espaces</p> <p>Favoriser l'appropriation des espaces (tous publics peuvent se croiser)</p> <p>Intégrer le tri sélectif, composteurs partagés</p>

	<p>Pas ou peu de lieux propices à la rencontre</p> <p>Les espaces publics sont des espaces de « transition » et non de « convergence »</p>	<p>l'espace public</p> <p>Espaces sans voiture</p> <p>Espaces de convergence à équiper/concevoir avec les habitants</p> <p>Accompagner / expliquer les intentions de gestion de l'espace pour ne pas décontenancer les habitants (ex. arrêter les tontes fréquentes)</p>	<p>Facilité de l'entretien du mobilier urbain</p> <p>Traitement des nuisances sonores sur av 14 juillet (végétaliser ou activité commerciale)</p> <p>Espace urbain central fédérateur (à l'échelle de toute la ZAC Claudel) (permettre fête de voisins, fête de la musique, etc.)</p>
<b>ENTREE DE VILLE</b>	<p>L'avenue de 14 juillet 1789 comme celle de Paul Claudel gardent un aspect très routier. Le bâti aux abords très hétéroclite participe à une image peu urbaine et peu valorisante.</p> <p>L'avenue du 14 juillet 1789, supporte un trafic journalier de 15000 véhicules env.</p>	<p>Participer à travers le projet à la requalification de l'entrée de ville</p> <p>&gt; par la forme urbaine</p> <p>&gt; par des aménagements des espaces publics</p> <p>Apaiser la circulation automobile</p> <p>Espace de lien, pas de coupure entre les quartiers</p>	
<b>PAYSAGE</b>	<p>Au niveau de l'agglomération &gt; une réflexion sur une gestion différenciée des espaces verts pour optimiser l'entretien</p> <p>ZAC Paul Claudel - Un paysage de « décor » souvent déconnecté des usages</p> <p>Sur le site d'études (tranche 4), une ambiance de parc avec présence de quelques beaux sujets</p>	<p>Réfléchir sur des usages dont des usages partagés</p> <p>Réfléchir sur la domanialité : public, privé collectif, privé individuel</p> <p>Exemple : espace associatif privé, accessible au grand public (continuité de parcours dans un jardin collectif par exemple)</p> <p>Anticiper sur les problématiques de l'entretien dans la conception</p>	
<b>EAU</b>	<p>La station de pompage dessert plusieurs quartiers sud dont l'hôpital et le pôle des cliniques. Elle comporte un réservoir enterré de 2000m<sup>3</sup>.</p> <p>Il est prévu un ravalement de façades de la station.</p> <p>Les eaux pluviales de Paul Claudel sont stockées dans les noues de rétention le long du chemin des Hayettes</p>	<p>Préserver la capacité d'un second réservoir à moyen ou long terme, si nécessaire.</p> <p>Prévenir les risques d'inondation, maîtriser qualitativement et quantitativement les rejets des eaux pluviales</p> <p>Limiter l'imperméabilisation, ralentir le ruissellement</p> <p>Intégrer les ouvrages de rétention de manière « non technique » dans le paysage, voire s'en servir pour créer des espaces singuliers</p>	